

**DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 45/AT/DG/DAMP/DAM/2024/Relance**

La présente consultation nationale est relancée suite à l'infructuosité de la consultation nationale N°34/AT/DG/DAMP/DAM/2024 pour :

« Elimination des appareils électriques à base des polychlorobiphényles « PCB », des huiles « PCB » et la décontamination des sols »

Il s'adresse aux entreprises exerçant dans le domaine de la présente consultation.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

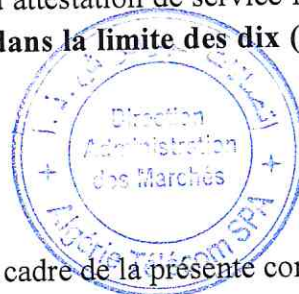
La présente consultation est destinée aux entreprises spécialisées dans l'élimination des appareils électriques à base des polychlorobiphényles « PCB », des huiles « PCB » et la décontamination des sols, justifiant leurs qualités par les documents suivants :

- Agrément de collecte des déchets spéciaux PCB en cours de validité conformément au décret exécutif (N°09/19 du 20 janvier 2009) portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux, délivré par le ministre chargé de l'Environnement ainsi la désignation du code des huiles PCB selon le décret exécutif N°06-104 du 28-02-2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux ;
- Contrat ou convention en cours de validité, entre le soumissionnaire et l'éliminateur, spécifiant une gestion écologiquement rationnelle du déchet contenant des PCB du centre agréé chargé de la destruction et de l'élimination de tous les déchets spéciaux à huile PCB ;
- Le soumissionnaire devra présenter Un (01) certificat d'élimination des appareils électriques à base des polychlorobiphényles PCB et déchets y afférents délivré par le partenaire étranger à son profit ;
- Le soumissionnaire devra présenter Une (01) référence professionnelle de son entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature objet du cahier des charges, appuyée par une attestation de bonne exécution ou attestation de service fait ou procès-verbal de réception provisoire ou définitive sans réserves, **dans la limite des dix (10) dernières années.**

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le groupement d'entreprises momentané n'est pas autorisé dans le cadre de la présente consultation.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :



SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMADIA - ALGER

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.**

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammadia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (2.000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et

L'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique.

L'offre technique comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique.

L'offre financière comprend l'original de l'offre financière en format papier et support électronique

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :



**ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
CONSULTATION NATIONALE N°45/AT/DG/DAMP/DAM/2024/Relance**

**« Elimination des appareils électriques à base des polychlorobiphényles « PCB »,
des huiles « PCB » et la décontamination des sols »**

ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de parution **14/11/2024**.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **04/12/2024 de 08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

